



L'Espace Emploi International remporte l'appel d'offre lancé par la Commission Européenne dans le cadre de l'année de la mobilité des travailleurs.

Parmi les 250 réponses émanant aussi bien du monde associatif, du secteur privé que du public, le projet de l'Espace Emploi International est arrivé en seconde position.

Ce projet est un « Road show » destiné à promouvoir la mobilité des travailleurs, effectué au moyen d'un bus itinérant, en 9 étapes à travers la France, l'Allemagne, la Finlande, la Lettonie, la Pologne, la République Tchèque, la Hongrie, l'Italie et la Belgique. Le lancement en est prévu le 22 Septembre 2006 à Paris depuis l'EEI.

Pourquoi une année de la mobilité ?

En Europe, simplement 2% des salariés ont fait le choix de l'expatriation vers un autre Etat membre. La Commission, en proclamant 2006 « année de la mobilité », souhaite susciter des vocations toujours plus nombreuses.

En effet la mobilité des salariés, c'est-à-dire la possibilité de postuler là où les besoins de recrutement s'expriment, est un facteur de résorption du chômage. Elle correspond donc aux objectifs du traité de Rome : un niveau de croissance et d'emploi élevé.

Quels sont les outils de la mobilité en Europe ?

Le projet de l'Espace Emploi International a pour objectif de démontrer aux employeurs et aux salariés que les outils de la mobilité existent. Il s'agit en particulier du réseau EURES qui fédère les services de l'emploi européens et propose sur son portail Internet <http://europa.eu> des offres d'emploi provenant de tous les Etats membres.

Il s'agit également de promouvoir les aspects protecteurs que l'Europe apporte au candidat à la mobilité. En matière de retraite il s'agit du mécanisme de totalisation des périodes travaillées dans chaque Etat membre pour le calcul des pensions.

En matière d'assurance chômage il s'agit de la possibilité de faire valoir les périodes travaillées dans un autre Etat membre pour l'ouverture de droits aux allocations chômage mais aussi de la possibilité de faire transférer les droits acquis dans un Etats membre vers un autre Etat membre.

En matière de santé, il s'agit de la carte européenne d'assurance maladie qui permet une prise en charge des soins nécessaires, reçus à l'occasion d'un séjour dans un Etat membre autre que l'Etat d'affiliation.

Lancement du Road Show à Paris place de la Bastille le 22 Septembre

Le bus de la mobilité stationnera toute la journée place de la Bastille. Vous pourrez y consulter Europa le portail européen de la mobilité qui propose des offres d'emploi dans tous les pays de l'Espace Economique Européen. Des conseillers du réseau Eures seront à votre disposition pour vous aider dans votre projet de mobilité ou simplement vous informer des possibilités qui existent.

Rendez-vous sur le site www.emploi-international.org début septembre pour le programme complet de la journée de lancement du bus de la mobilité